

AMMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT :  
**"L'ALGÉRIE NOUVELLE FERA FACE  
À QUICONQUE OSERAIT L'ATTAQUER"**

Page 2

DRAME À RELIZANE

**UNE FEMME  
HEURTÉE  
PAR  
UN TRAIN**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*  
N° 4201 | Mardi 23 février 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BILAN CORONA ALGÉRIE

**177  
NOUVEAUX  
CAS  
ET 3 DÉCÈS  
EN 24 HEURES**

Page 16

**2<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU HIRAK POPULAIRE**

# UN SURSAUT HISTORIQUE

Page 3



REMANIEMENT MINISTÉRIEL

**LES NOUVEAUX  
MINISTRES PRENNENT  
LEURS FONCTIONS**

Page 5



GRÈVE DES PHARMACIENS D'OFFICINE

**LES EXPLICATIONS  
DU SNAPO**

Page 5

AMMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT :

# "L'Algérie nouvelle fera face à quiconque oserait l'attaquer"

Dans un entretien accordé au quotidien "El Djemhouria", Ammar Belhimer a assuré que le peuple algérien est suffisamment conscient et n'autorisera pas les manœuvres tramées contre son pays...

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé que "l'Algérie nouvelle, bâtie sur les revendications légitimes du hirk populaire authentique, fera face à quiconque oserait l'attaquer, médiatiquement ou par tout autre moyen". Dans un entretien accordé au quotidien "El Djemhouria", M. Belhimer a assuré que le peuple algérien "est suffisamment conscient et n'autorisera pas ce type de manœuvres tramées contre son pays et menaçant la stabilité et la paix régnantes, d'autant plus qu'il a subi les affres du colonialisme, puis le terrorisme des années durant".

Les positions de l'Algérie "sont fondées sur les considérations du droit, de la justice et de l'honneur, et l'Algérie ne déviara pas de ses positions ni elle ne marchandera ses principes", a-t-il souligné, faisant savoir que "le grand chantier lancé il y a une année, commence à porter sobrement ses fruits". La preuve la plus "tangibile est la concrétisation par le président de la République de son engagement, à travers l'amendement de la Constitution tel que l'a souhaité le peuple et soulevé par les jeunes lors du hirk populaire béni", a soutenu le ministre de la Communication. La Constitution de 2020 est "un gage pour mettre le train de l'édification sur les rails, à juste titre", dira-t-il, indiquant que les "participants à son élaboration, parmi l'élite, les cadres universitaires et les compétences politiques, contribuent aujourd'hui de manière intense à l'enrichissement des textes réglementaires y afférents, tels que le projet de loi électorale et le projet de loi sur les partis politiques".

De même qu'ils contribuent, poursuit-il, à enrichir "la loi relative à l'information, laquelle sera soumise à des amendements à même de démontrer les efforts de l'État pour la promotion des libertés, et renforcer le rôle des moyens d'information, comme partenaire efficace dans le redressement de l'État, voire un accompagnateur des efforts déployés dans le développement".



Par ailleurs, le Porte-parole du gouvernement a estimé que "les jeunes sont aujourd'hui tout à fait conscients que l'Algérie de demain ne saura être édifiée sans une participation forte et efficace à la reconstitution des institutions législatives ainsi qu'aux efforts sincères et idées constructives".

L'Algérie de demain, ajoute-t-il, ne pourra se construire sans "la mise en échec de toute tentative visant la dispersion de la cohésion nationale, renforcée d'ailleurs par les bras du peuple et de son armée lors du hirk du 22 février", soulignant que "l'ère de l'allégeance est révolue". S'agissant de la nouvelle loi électorale, Belhimer a affirmé que la mouture du projet de loi propose des "solutions efficaces pour extirper la corruption qui a porté atteinte à l'image de l'Algérie et miné l'action de ses institutions, y compris les institutions élues qui ont eu affaire à l'argent sale et la corruption, pour acheter les voix et les consciences et mettre à l'écart les compétences probes".

Le texte renferme également des "règles relatives au financement de la campagne électorale, lequel financement a été limité par un article dudit avant-projet, aux apports des partis politiques, aux contributions personnelles du candidat, aux dons monétaires ou en nature provenant des citoyens, ainsi qu'aux aides éventuelles de l'État pour les jeunes candidats".

Il est question aussi dans l'article, "d'un possible remboursement par l'Etat d'une

partie des dépenses de la campagne électorale".

Après avoir affirmé qu'"il n'y a aucun inconvénient" à ce que la mouture de cet amendement soit diffusée, Ammar Belhimer a précisé que "le travail est en cours en vue de la distribuer aux partis politiques, en vue de solliciter leurs avis et enrichir le débat avant la soumission de la mouture finale", ajoutant que les orientations du Président Tebboune soulignent "un nécessaire achèvement dans les plus brefs délais, de l'élaboration de l'avant-projet, en préparation des prochaines échéances".

Abordant le dossier de la mémoire, le ministre a indiqué que l'Algérie y "accorde une grande importance et œuvre, à plusieurs niveaux, à recueillir les informations et les données indispensables au parachèvement du processus de récupération des archives, à l'effet de condamner les crimes du colonialisme français inique et d'informer les générations, de la réalité vécue et endurée par nos aïeux, tout au long d'un siècle et demi de barbarie coloniale".

Pour Ammar Belhimer, les "démarches entreprises par la partie française dans ce cadre iront, si elles respectent un caractère scientifique et impartial, dans le sens d'une mise à nu des vérités qui condamnent la France coloniale, même si cette dernière a tenté de les occulter et de nier la réalité qui est toujours vécue par les enfants du peuple algérien dans notre Sahara

transformé à l'époque par le colonisateur en champs pour essais".

## Dossier d'importation de véhicules : garantir l'approvisionnement du marché

Concernant l'importation de véhicules, Ammar Belhimer a affirmé que ce "dossier a été confié à une commission ministérielle compétente présidée par le ministre de l'Industrie", relevant que "cette commission remplit ses missions par étapes et selon des conditions susceptibles d'approvisionner le marché en véhicules avec des caractéristiques requises pour la protection du citoyen et de l'économie nationale".

Pour le ministre, la pression dans cette affaire s'explique par "la stagnation qui marque le marché de véhicules en raison de l'héritage des usines de - gonflage pneumatique - et de leurs répercussions sur l'économie nationale sans que le citoyen n'en bénéficie".

Il a rappelé, dans ce cadre, que le gouvernement "a rouvert le dossier avec l'objectif de servir l'intérêt général et instaurer une véritable industrie automobile, l'autorisation d'importation étant conditionnée par la création d'unités de production avec un taux d'intégration très élevé à l'avenir".

Aussi, a-t-il évoqué "l'amélioration du climat d'investissement à la faveur de la batterie de textes de loi que s'attèle à élaborer et publier le gouvernement, tous secteurs confondus, en concertation avec l'ensemble des partenaires".

Abordant la relance de l'économie nationale, le ministre de la Communication dira que la réalisation de cette relance exige de "garantir au produit national une place sur les marchés mondiaux". Il faudra d'abord "assurer la disponibilité de tous les produits sur le marché local, à travers la création des pôles de productions spécialisés dans les différentes régions du pays", a-t-il ajouté.

Le ministre a également souligné que l'Algérie est "un pays pivot et joue un rôle majeur" dans le continent africain, estimant qu'il "est temps de l'exploiter économiquement en tissant des partenariats permanents mutuellement bénéfiques pour tous les pays du continent".

Evoquant le bilan de son secteur, Ammar Belhimer a indiqué que "tous les ateliers et les actions entreprises jusqu'à ce jour s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'action mis en place en concertation avec tous les acteurs et les professionnels du secteur".

L. B.

AU COURS D'UN ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE

## Emmanuel Macron salue l'annistie des détenus du hirk

Le Président français, Emmanuel Macron, s'est félicité de l'annistie des détenus du hirk décidée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du second anniversaire du soulèvement populaire du hirk, lors d'un entretien téléphonique entre les deux hommes, a indiqué l'Élysée dimanche.

Lors d'un entretien téléphonique samedi 20 février, le Président français, Emmanuel Macron, a "salué l'annistie" des détenus décidée par le Président algérien, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que les autres mesures prises par le gouvernement à l'occasion du second anniversaire du soulèvement populaire du hirk, a fait savoir

l'Élysée, dimanche 21 février. "Le président de la République lui a fait part de son soutien à la mise œuvre des réformes en cours", indique cette source par communiqué.

"Les deux chefs d'État sont convenus de renforcer les échanges et la coopération entre la France et l'Algérie", rapporte la

présidence française. "Ils ont, en outre, échangé sur les suites à donner au rapport sur la mémoire de la colonisation et de la Guerre d'Algérie que Benjamin Stora a remis au président de la République, le 20 janvier dernier", écrit l'Élysée.

R. N.

2<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU HIRAK POPULAIRE

# Un sursaut historique

*La célébration du 2<sup>e</sup> anniversaire du hirik populaire, le 22 février de chaque année, renforcera les liens de fraternité et de cohésion nationale et ancrera l'esprit de solidarité entre le peuple et son armée pour la démocratie.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le hirik, mouvement populaire du 22 février 2019, dont le 2<sup>e</sup> anniversaire a été célébré hier 22 février, a marqué l'Algérie d'une empreinte indélébile. Un sursaut historique qui "appartient à tout le peuple algérien", et est un cri contre la corruption pour revendiquer un changement radical dans le mode de gouvernance et l'État de droit, pour une Algérie nouvelle, démocratique, forte et moderne.

La célébration du 2<sup>e</sup> anniversaire du hirik populaire, renforcera les liens de fraternité et de cohésion nationale et ancrera l'esprit de solidarité entre le peuple et son armée pour la démocratie.

Le hirik populaire est devenu une référence pour les peuples et les élites, et un rempart impénétrable aux tentatives d'infiltration multiples sur les réseaux sociaux et les sites d'information douteux érigés en tribunes. Les différents acteurs politiques et sociaux soulignent que le hirik populaire "représente une référence d'union et de fraternité entre les Algériens, notamment entre le peuple et l'armée, dans le cadre de l'édification d'une Algérie démocratique. Une Algérie nouvelle basée sur la gouvernance pour faire face aux enjeux et aux défis".

## Main tendue au hirik

Élu le 12 décembre 2019 à la présidence de la République par 58,13 % des suffrages exprimés, le Président Abdelmadjid Tebboune proclamera, lors de sa première prise de parole, "tendre la main" au hirik, rappelant l'avoir à maintes reprises qualifié de "béné".

Au cours de sa participation au sommet de l'Union africaine, tenu le 9 février 2020 à Addis-Abeba, le Président Tebboune avait tenu à rendre hommage au hirik, en soulignant qu'il constitue une "énergie salvatrice" pour l'Algérie, résolument décidée à changer son système de gouvernance et à construire un État garantissant la justice sociale et la suprématie de la loi".

## Un élan pour une élection transparente

Le hirik populaire pacifique a traduit la volonté du peuple qui a pris son élan, en décembre 2019, pour une élection transparente et intègre où il a réitéré son engagement pour un changement radical.

Il y a de cela deux années, les citoyens et citoyennes sont sortis dans un hirik béni pacifique, sous la protection de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) pour revendiquer le changement et rejeter, pacifiquement, l'aventure qui a failli conduire à l'effondrement de l'État national et de ses piliers pour retomber dans la tragédie vécue lors des années 90.

Le Président Tebboune a rappelé avoir réitéré, à l'issue de son élection à la magistrature suprême, son engagement à opérer un changement radical, pour satisfaire les



revendications du hirik béni.

L'objectif de "construire une Algérie nouvelle a été traduit à travers l'adoption d'un nouveau mode de gouvernance assaini de tous les vices, ambiguïtés, corruption ou autoritarisme", et ce dans le but de préserver le droit du citoyen et sa dignité.

Le hirik, qui a permis l'émergence de plusieurs mécanismes, à l'instar de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), a remis l'Algérie sur les rails de la légitimité, la préservant ainsi de l'aventurisme et des manœuvres qui ont failli torpiller le peuple algérien.

## Donner naissance à une nouvelle société civile

Le hirik peut à l'avenir, dans le cadre de la refondation de la scène politique, alimenter un système de veille et donner naissance à une nouvelle société civile.

Le hirik qui est salutaire, fort opportun et légitime, a soulevé un cri de détresse et d'amour pour l'Algérie, et qui a pris conscience d'un état d'effondrement avancé des institutions de la République.

La société civile en Algérie a affiché une dynamique sur le terrain pour affronter les messages démoralisateurs et destructifs émis de l'intérieur et de l'extérieur du pays pour briser les tentatives d'édification de l'Algérie.

## La Constitution a garanti les revendications du hirik

La nouvelle Constitution, dont le projet adopté le 1<sup>er</sup> novembre passé a garanti les revendications du hirik ayant appelé à un "changement profond" dans le mode de gestion des affaires du pays.

Parmi les revendications du hirik, "l'affermissement de l'exercice démocratique, une plus grande séparation des pouvoirs et un plus grand attachement aux lois en créant une Cour constitutionnelle et en assurant par une disposition particulière la sécurité juridique".

La nouvelle Constitution a renforcé les droits et les libertés des citoyens. Elle a enrichi les espaces de liberté du citoyen à la fois par la consécration de nouvelles libertés individuelles et collectives, le cas échéant, et la consolidation des droits constitutionnels garantis. Il s'agit de donner un contenu et un sens aux droits et libertés consacrés et de protéger particulièrement la liberté de manifestation pacifique et la liberté d'expression et de la presse écrite, audiovisuelle, et sur les réseaux d'information qui doivent s'exercer librement sans porter atteinte à la dignité, aux libertés et aux droits d'autrui.

L'amendement constitutionnel a proposé des mécanismes propres à éviter les conflits d'intérêts entre l'exercice des res-

ponsabilités publiques et la gestion des affaires de sorte à soustraire à l'influence de l'argent la gestion des affaires publiques. Elle a porté également sur les moyens de renforcer davantage les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption, y compris l'implication de la société civile dans cette œuvre de salubrité publique.

Le changement profond de la Constitution, a permis une plus grande participation de la société civile à l'élaboration des affaires publiques, notant, toutefois, que cet état de fait était tributaire d'une plus grande contribution du mouvement associatif dans le travail visant l'essor de la société dans son ensemble.

## Moralisation de la vie politique

L'amendement constitutionnel a consacré une partie importante à la moralisation de la vie publique et de la vie politique, affirmant que "l'ampleur de la corruption révélée par les récents procès montre la profondeur du mal subi par les institutions de l'État en sus de la crise de confiance entre gouvernant et gouverné".

A ce propos, le traitement de cette crise était "une condition essentielle à l'édification de l'Algérie nouvelle où personne ne sera protégée par son pouvoir ou son immunité, d'où l'impératif de la sincérité, du dévouement et de l'abnégation dans le travail pour que les citoyens, notamment les jeunes, perçoivent le changement acquiert la conviction que l'État est au service de ses citoyens".

Le cautionnement de cet amendement constitutionnel par le peuple, a impliqué l'adaptation d'un maximum de textes de loi dans le cadre d'une réforme globale de l'État et le recouvrement de la confiance des citoyens.

## Importance de la dynamisation des jeunes

L'importance de la dynamisation des jeunes, ainsi à la "moralisation du sport et sa dynamisation à tous les niveaux de pratique" en Algérie constituent les opérations majeures lancées en perspective du plan national Jeunesse 2020-2024.

En matière de moralisation et de bonne gouvernance du sport, des actions ont été menées pour l'amélioration de la prévention contre la corruption à travers l'élaboration d'une "cartographie des risques de corruption dans les milieux sportifs et d'un programme de sensibilisation et de formation dans le cadre d'une convention avec l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption".

Le gouvernement a renforcé le contrôle des comptes dans le financement du sport à travers une circulaire ministérielle qui

fonde le financement des fédérations sur des critères de performance et de bonne gouvernance au moyen, notamment, d'un comité technique d'évaluation des demandes de financement, de critères de classement et d'un barème de notation.

A cet effet, un plan de relance a été mis en place et des mesures urgentes et immédiates ont été entreprises afin de réintroduire très rapidement le sport dans les établissements scolaires.

Le plan national Jeunesse 2020-2024 rassemble l'ensemble des dispositifs publics relatifs à la jeunesse dans divers domaines prioritaires tels que l'éducation, la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat, la citoyenneté, l'accès aux services de la culture, des sports et des loisirs, ainsi que l'information, la communication et la recherche sur la jeunesse.

Parmi les actions de réforme, l'on cite l'exécution d'un "appel à projet national pour le financement des projets associatifs de jeunesse, mis en œuvre notamment au sein des maisons de jeunes". Ceci a permis de prendre en charge plus de 90 associations à travers l'ensemble du territoire national pour un montant total de 60 millions de dinars.

Une opération pilote a été mise en œuvre pour l'attribution de 30 maisons de jeunes aux associations de jeunes dans plusieurs régions du pays.

C. A.

## BRAHIM ZITOUNI, ANALYSTE POLITIQUE :

### "Le hirik est la continuité du mouvement national"

Le "hirak n'est pas en rupture avec le mouvement national, bien au contraire il en est le prolongement", a estimé l'analyste politique Brahim Zitouni qui a expliqué, toutefois, que "nous sommes plus dans la construction de l'État, mais dans la mise en place d'une démocratie dans la perspective de la réforme constitutionnelle adoptée par le Président Tebboune".

S'exprimant hier dans l'émission l'Invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, à l'occasion de la Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée, M. Zitouni analyse ce mouvement populaire à la lumière du mouvement national.

L'analyste rappelle les différentes mesures prises par le chef de l'État et qui, selon lui, "traduisent dans les faits les acquis du mouvement social".

Soulignant le rôle de l'ANP dans l'accompagnement du peuple sur le chemin de la démocratie, l'invité de la Chaîne 3 fait un parallèle avec l'ALN qui avait conduit le peuple vers l'indépendance nationale. "Si pendant la guerre de Libération nationale, c'était l'ALN qui a attiré le peuple vers le combat, aujourd'hui, l'ANP a accompagné le peuple pour faire naître une Algérie nouvelle", considère-t-il.

Dans ce contexte marqué par "un mondialisme agressif et une situation régional instable", l'analyste recommande de poursuivre les efforts de renforcement de la cohésion sociale et la réforme démocratique. "L'État doit s'appuyer sur l'ensemble des dimensions qui lui permettent de renforcer la sécurité", insiste-t-il en précisant qu'il s'agit, particulièrement, de "renforcer la dimension sociale et démocratique" pour faire barrage aux entreprises de déstabilisation visant l'Algérie.

R. N.-

## REMANIEMENT MINISTÉRIEL

# Tebboune en quête d'efficacité

*Si le départ de certains ministres était très attendu, il en a été autrement pour d'autres dont le départ a été une surprise.*

PAR KAMAL HAMED

Comme il l'avait annoncé jeudi dernier dans un discours à la nation le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré, avant-hier soir dimanche, un remaniement ministériel. Ainsi de nouvelles figures ont fait leur entrée dans le gouvernement alors que d'autres l'ont quitté. Pas moins de sept ministres ont été "débarqués" de l'exécutif. Il s'agit en effet de Ferhat Aït Ali (ministre de l'Industrie), Arezki Berraki (ministre des Ressources en eau) Farouk Chiali (ministre des Travaux publics), Abdelmadjid Attar (ministre de l'Énergie), Nassira Benharrats (ministre de l'Environnement), Mohamed Hamidou (ministre du Tourisme), Youcef Sehairi, (secrétaire d'État en charge de l'Industrie cinématographique). Si le départ de certains ministres était très attendu, il en a été autrement pour d'autres dont le départ a été une surprise. Ainsi le Président Tebboune n'a pas renouvelé sa confiance à Ferhat Aït Ali, le désormais ancien minis-



tre de l'Industrie. Le départ de ce dernier était très prévisible, eu égard aux controverses suscitées notamment sur l'épineux dossier de l'automobile. Une gestion jugée "hasardeuse" par certains qui ne l'ont pas ménagé par leurs critiques. Il était dès lors évident pour beaucoup d'observateurs que Ferhat Aït Ali allait faire les frais du remaniement ministériel annoncé. Par contre le "limogeage" de Abdelmadjid Attar, ministre en charge du portefeuille de l'Énergie, a été une véritable surprise. Ce d'autant que cet ancien ministre et ancien P.-dg de la Sonatrach n'a intégré le gouvernement

qu'au mois de juillet dernier. Autant dire qu'il s'agit d'un véritable camouflet pour cet expert en Énergie qui, durant la brève période où il a été ministre, s'est distingué par des déclarations publiques tonitruantes dont celle où il a désavoué publiquement le P.-dg de Sonelgaz. Dans ce remaniement ministériel, le Président Tebboune a nommé Tarek Belaribi au poste de ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville en remplacement de Kamal Nasri nommé, lui, au poste de ministre des Travaux publics et des Transports. Il est à noter que ces deux secteurs les travaux

publics et les transports ont été réunis en un seul département ministériel. Tarek Belaribi occupait jusque-là les fonctions de directeur général de l'AADL. D'anciens ministres ont fait leur retour au gouvernement. Il s'agit ainsi de Dalila Boudjemaâ, ministre de l'Environnement et Mohamed-Ali Boughazi, ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial. Boughazi, un ancien cadre du mouvement Enahda, a occupé auparavant un poste ministériel dans un des gouvernements de l'ancien Président Bouteflika avant qu'il ne soit nommé à la présidence de la République en tant que conseiller. Il en a été de même pour Dalila Boudjemaâ qui a occupé le même poste dans le gouvernement Sellal. "En vertu de ce remaniement ministériel, le président de la République a décidé de réduire le nombre des départements ministériels et de se focaliser sur l'efficacité sur le terrain par l'implication de nouvelles compétences" a indiqué le communiqué de la présidence de la République. En effet, il y a moins de ministres dans le nouveau gouvernement. Maintenant d'aucuns s'interrogent, à juste titre, sur ce que pourront faire les nouveaux ministres dans cette brève période. Car, après les élections législatives qui auront lieu probablement dans trois mois, l'on nommera un nouveau gouvernement.

K. H.

## UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

### Yacine Oualid participe à l'ouverture des ateliers sur la e-gouvernance

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, Yacine Oualid, a participé lundi à l'ouverture des ateliers de l'Union pour la Méditerranée (UPM) sur la e-gouvernance, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces ateliers ont été organisés par l'UPM, le ministère délégué chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ) et le cluster estonien des TIC.

Ils ont comme objectifs de partager les expériences en matière de digitalisation des administrations publiques et ont été marqués par la présence d'experts internationaux en la matière et d'un nombre important de représentants de différents ministères algériens.

Les ateliers ont traité plusieurs sujets, relatifs notamment à l'interopérabilité, le cadre juridique de la e-gouvernance, le développement des compétences numériques, la sécurité et gestion des données et les procédures de transactions simplifiées pour les entreprises.

R. N.

## Réduction du nombre de ministères, nouvelles compétences impliquées

PAR RAYAN NASSIM

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décidé, en vertu du décret présidentiel signé dimanche, de réduire le nombre de départements ministériels en "focalisant sur l'efficacité sur le terrain par l'implication de nouvelles compétences", selon le communiqué de la présidence de la République.

En vertu de ce remaniement ayant touché principalement les secteurs économiques, le nombre de départements ministériels a été réduit de 39 ministres lors du premier gouvernement nommé par le président de la République le 2 janvier 2020 à 34 ministres, des départements ministériels ayant été fusionnés et d'autres supprimés. Dans ce cadre, les ministères de l'Énergie et des Mines ont été fusionnés et confiés à

Mohamed Arkab qui remplace Abdelmadjid Attar, à la tête du ministère de l'Énergie depuis juin 2020.

Le Président Tebboune a également nommé Mohamed Bacha, ministre de l'Industrie en remplacement de Ferhat Aït Ali Braham, et confié le secteur de la Numérisation et des Statistiques à Hocine Cherhabil à la place de Mounir Khaled Berrah.

Par ailleurs, l'ancien directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Tarek Belaribi s'est vu confier le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville en remplacement de Kamel Nasri nommé en juin 2020.

M. Nasri est appelé à occuper le poste de ministre des Travaux publics et des Transports à la place de Farouk Chiali.

Le président de la République a confié le secteur des Ressources en eau à Mustapha Kamel Mihoubi en remplacement de Arezki Berraki.

Mohamed-Ali Boughazi a été nommé ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial en remplacement Mohamed Hamidou et Dalila Boudjemaâ ministre de l'Environnement à la place de Nassira Ben Harrats.

7 ministres, 2 ministres délégués et un secrétaire d'État ont quitté ainsi le gouvernement à savoir, Abdelmadjid Attar, Ferhat Aït Ali Braham, Mounir Khaled Berrah, Farouk Chiali, Arezki Berraki, Mohamed Hamidou, Nassira Ben Harrats, Hamza Al Sidi Cheikh, outre Aïssa Bekkai et Bachir Youcef Sehairi.

R. N.

## 10 circonscriptions administratives du Sud promues en wilayas

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de promouvoir dix circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière, et nommé des walis et des secrétaires généraux à la tête de ces wilayas, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Conformément à la loi relative à l'organisation territoriale du pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décidé de promouvoir dix circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière.

Il s'agit de Timimoun, Bordj-Badji-Mokhtar, Béni-Abbès, Ouled-Djellal, In-

Salah, In-Guezzam, Touggourt, Djanet, El-M'Ghair et El-Menia. Dans ce cadre, le président de la République a nommé Youcef Bechlaoui, wali de Timimoun, Othmane Abdelaziz, wali de Bordj-Badji-Mokhtar, Aïssa Aziz Bouras, wali d'Ouled-Djellal, Saad Chenouf, wali de Béni-Abbès, Ibrahim Ghemired, wali d'In-Salah, Mehdi Bouchareb, wali d'In-Guezzam, Nacer Sebaa, wali de Touggourt, Benabdallah Chaïb Eddour, wali de Djanet, Aïssa Aïssat, wali d'El-M'Ghair, Boubekour Lansari, wali d'El-Menia.

Sont nommés Abdelkrim Lamouri, secrétaire général de la wilaya de

Timimoun, Mohamed Lansari, secrétaire général de la wilaya de Bordj-Badji-Mokhtar, Abdelfettah Benkarkoura, secrétaire général de la wilaya d'Ouled-Djellal, Mohamed Chlef, secrétaire général de la wilaya de Béni-Abbès, Djilali Yahmi, secrétaire général de la wilaya de In-Salah, Rabie Nakib, secrétaire général de la wilaya de In-Guezzam, Kaci Amrane, secrétaire général de la wilaya de Touggourt, Abdelaziz Djaouadi, secrétaire général de la wilaya de Djanet, Kamel Hadji, secrétaire général de la wilaya d'El-M'Ghair, Noureddine Refsa, secrétaire général de la wilaya d'El-Menia.

INSTALLÉS À LA TÊTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

# Les nouveaux ministres prennent leurs fonctions

*Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Belaribi a affirmé que "la bataille de l'édification et de la construction se poursuivra toujours dans le secteur de l'habitat, nécessitant la mobilisation de tous les efforts et les compétences des cadres du secteur".*

PAR RIAD EL HADI

Tarek Belaribi a pris, hier, ses fonctions, à la tête du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en remplacement de Kamel Nasri, suite au remaniement ministériel opéré, dimanche, par le président de la République. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Belaribi a affirmé que "la bataille de l'édification et de la construction se poursuivra toujours dans le secteur de l'habitat, nécessitant la mobilisation de tous les efforts et les compétences des cadres du secteur".

Le nouveau ministre a tenu à affirmer sa "détermination à consentir davantage d'efforts pour être à la hauteur de la confiance placée en lui par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour répondre aux attentes des citoyens". De son côté, M. Nasri, nommé ministre des Travaux publics et des Transports, a indiqué que "ce secteur sensible bénéficie de l'intérêt de tous les citoyens algériens et que le personnel et les cadres du secteur sont conscients aujourd'hui du poids de la responsabilité". Saluant les efforts de tous les cadres et employés du secteur à travers le territoire national, M. Nasri a souligné que la "volonté existe pour atteindre les objectifs tracés dans le programme d'action du gouvernement".

Après avoir souhaité la perpétuation de cette dynamique au service du citoyen à la lumière des résultats "positifs" enregistrés dans le secteur, M. Nasri a appelé à "davantage d'efforts pour concrétiser la bataille du développement escompté".

Le nouveau ministre de l'Habitat, Tarek Belaribi était directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

## Mustapha Kamel Mihoubi, nouveau ministre des Ressources en eau

Le nouveau ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, a pris lundi ses nouvelles fonctions en remplacement d'Arezki Berraki, au lendemain d'un remaniement ministériel partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie de passation de consignes s'est déroulée au siège du ministère des



Ressources en eau en présence des cadres du secteur.

A cette occasion, M. Mihoubi a adressé ses remerciements au président de la République, pour la confiance placée en sa personne, assurant qu'il "poursuivra les efforts déjà consentis par son prédécesseur M. Baraki pour le développement de ce secteur sensible et stratégique". En outre, il a affirmé que beaucoup de tâches prioritaires doivent être accomplies d'autant que le pays traverse une période "difficile" marquée par le stress hydrique et la baisse des niveaux d'eau des barrages en raison d'une pluviométrie insuffisante.

Parmi les priorités du secteur qu'il dirige désormais, le nouveau ministre a souligné notamment "l'approvisionnement des populations des zones reculées en eau potable dans le cadre du développement des zones d'ombre, mais également la poursuite des chantiers inscrits dans le plan national des ressources en eau dont l'entretien des réseaux, la gestion des ressources, l'assainissement et le traitement des eaux usées".

Agé de 55 ans, M. Mihoubi est titulaire d'un doctorat d'État en hydraulique.

Il avait occupé le poste de secrétaire général au ministère des Ressources en eau, comme il avait occupé plusieurs postes de responsabilité dont celui de directeur de l'École nationale supérieure d'hydraulique (ENSH).

## Mohamed Bacha, ministre de l'Industrie

Mohamed Bacha a pris, lundi, ses fonctions à la tête du ministère de l'Industrie, en remplacement de Ferhat Aït Ali Brahim, au lendemain du remaniement ministériel opéré, dimanche, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs qui s'est déroulée au siège du ministère

de l'Industrie à Alger, M. Bacha a souligné l'importance d'intensifier les efforts pour la relance du secteur industriel en Algérie, y compris la promotion de l'investissement local et étranger, à travers l'amélioration du climat des affaires.

M. Bacha s'est engagé "à ne ménager aucun effort" pour la relance du secteur industriel national, insistant sur l'importance d'asseoir une base industrielle forte et solide à même de contribuer à la diversification de l'économie qui passe par la diversification de l'industrie".

Il a ajouté que le ministère de l'Industrie s'employait "à créer une base opérationnelle, indispensable à l'élaboration des plans destinés à organiser les systèmes industriels et informatiques et la ressource humaine pour une relance rapide de l'économie nationale".

Né le 19 mars 1959 à Alger, Mohamed Bacha est père de trois enfants.

M. Bacha est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'université d'Alger (1982), d'un magister en économie (1987), et d'un doctorat dans le même domaine obtenu en 2001.

Le nouveau ministre de l'Industrie a occupé plusieurs postes au niveau du ministère durant ses 20 ans de carrière, dont celui de directeur, chef de département, puis directeur général.

Parmi les fonctions assumées, celle de directeur général de la veille économique et directeur général de l'intelligence économique-études et prospective (IEEP).

Il a également occupé, de 2014 à 2016, le poste de secrétaire général au ministère de l'Environnement, puis il a rejoint, à partir de septembre 2020, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), en tant que chef du département des études économiques.

## GRÈVE DES PHARMACIENS D'OFFICINE

### Les explications du Snapo

Le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo) considère que la grève blanche, "organisée ce dimanche par les pharmaciens d'officine, est une action qui ne pénalise pas les malades, mais qui vise à tirer la sonnette d'alarme sur la rupture de certains médicaments".

Dans un communiqué publié au lendemain de cette grève, le Snapo appelle à une meilleure régulation du marché du médicament. "Un contrôle rigoureux est requis sur les mouvements des stocks entre les différents opérateurs au sein de ce secteur", a indiqué le Snapo dans son communiqué.

Le bureau du Snapo affirme qu'il "étudie en permanence les préoccupations des pharmaciens d'officines et les problèmes liés à la profession, signalés et dénoncés par le pharmacien".

Pour rappel, le Snapo a reconduit sa grève "blanche" des pharmaciens d'officine et ce pour le dimanche 21 février, "en raison de la situation qui caractérise le marché du médicament, et l'enregistrement de nombreux médicaments en situation de rupture depuis plusieurs mois, dimanche 21 février sera le deuxième dimanche sans commandes".

Cette fois-ci le mouvement est national, et tous les bureaux de wilaya ont été appelés à y participer.

"Nous rappelons que le principe de cette grève blanche s'exprime par un boycott des commandes. Aucun pharmacien ne passera de commande auprès de ses fournisseurs. C'est un mouvement qui tient à exprimer la colère des pharmaciens et leur désarroi, en raison de leur quotidien professionnel très difficile, et en raison des problèmes rencontrés en matière d'approvisionnement de leurs officines", indique le Snapo.

R. E.

R. N.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université Akil Mouloudi Oulhadi - Bouira  
Tasawit Akli Mouloudi Ulljag - Tibirett



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة أكلي مولحد مطط أولحاج - البويرة

### Avis d'annulation de l'avis d'attribution

#### Provisoire de marché

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N° 02/UB/2020 relatif à l'acquisition et l'installation d'équipements pour le nouveau rectorat de l'université de Bouira » que l'attribution provisoire publiée dans les quotidiens : « **الفجر** » en date du 10/08/2020 et « **Midi libre** » en date du 13/08/2020 est annulée pour les deux lots suivants :

**Lot N°02** : Meuble de rangement attribué pour EURL PALMA avec un montant de 13 375 600,00 DA en TTC suite à l'avis défavorable du projet de marché qui a été émis par le comité des marchés.

**Lot N°03** : Rideaux attribué pour ETS SAADI SMAIL avec un montant de 7 744 401,00DA en TTC suite à son désistement.

Midi Libre n° 4201 - Mardi 23 février 2021 - Anep 2116 003 486

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE BOUINAN  
COMMUNE DE BOUINAN

PROJET : AMENAGEMENT ET REVETMENT IMPASSE 06

APARTIRE DE RUE RABTI AHMED

Monsieur le président de l'assemblai communale de BOUINAN

A

L'entreprise Des Travaux Publics Et Hdrolique Kadi Mahfoudh

Siege Social : Rue BOUGARA EL HAOUAS-  
TASSALA EL MARDJA-ALGER

#### Mise En Demeure n°02

Vue à L'arrêt total des travaux sans motif officielle, vue le retard de projet et suit au marché conclu entre nous, Votre entreprise titulaire de projet est mise en demeure

Midi Libre n° 4201 - Mardi 23 février 2021 - Anep 2116 003 452

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ain Defla  
Daïra de Ain Defla  
Commune de Ain Defla  
NIF : 098544010036730

## AVIS D'INFRUCTUOSITE

Par application des articles 40 et 72 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public et selon le PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres daté le 15/02/2021, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 02/2021 date le 24/01/2021 paru sur les quotidiens El wasat (25/01/2021) et Médilibre (25/01/2021) relatif à :

- **REHABILITATION ECLAIRAGE PUBLIC AU NIVEAU DE LA VILLE DE AIN DEFLA**  
(rue Meklati Med, Rue Emir khaled, Rue des martyrs, Rue Merouane, Rue Hadj Djilali Med, Rue Freres Choumani)

Que l'avis d'appel d'offres national a été déclare infructueux pour :

OPERATION	OBSERVATION
REHABILITATION ECLAIRAGE PUBLIC AU NIVEAU DE LA VILLE DE AIN DEFLA (rue Meklati Med, Rue Emir khaled, Rue des martyrs, Rue Merouane, Rue Hadj Djilali Med, Rue Freres Choumani)	AUCUNE OFFRE N'EST QUALIFIE TECHNIQUEMENT

Les soumissionnaires qui sont intéressée à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent rapprocher de siège de la commune ( bureau des marchés) dans un délai de trois (03) jours au plus tard à compter du premier jour de la publication de cette avis d'infructuosite et qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours dans un délais de dix (10) jours à compter de la date de la première parution duprésent avis aux quotidiens nationaux et au bulletin officiel des marches de l'opérateur public BOMOP Conformément au disposition, de l'article n° 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et delegations du service public

Midi Libre n° 4201 - Mardi 23 février 2021 - Anep 2116 003 489

**MIDI**  
MAGAZIN NATIONAL D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

# MIDI AUTO

PRIX DES VOITURES NEUVES ET D'OCCASION EN ALGÉRIE

## Ce qu'il faut savoir

*Voici une vue d'ensemble de ce qu'il faut savoir sur les prix des voitures neuves et celles d'occasion sur le marché automobile algérien. Avec les derniers ajustements que connaît le secteur de l'Industrie en Algérie, dont le retour à l'importation de véhicules neufs ainsi que le gel de l'article 110 de la loi de finances, le prix des voitures d'occasion et celles neuves est au centre des préoccupations des citoyens souhaitant vendre ou bien se doter d'un véhicule sur le marché automobile algérien.*



INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

**La mise à niveau de 201 kilomètres au sud d'El-Ménéa achevée en mai**

PRIX DES VOITURES NEUVES ET D'OCCASION EN ALGÉRIE

## Ce qu'il faut savoir

Voici une vue d'ensemble de ce qu'il faut savoir sur les prix des voitures neuves et celles d'occasion sur le marché automobile algérien.

Avec les derniers ajustements que connaît le secteur de l'industrie en Algérie, dont le retour à l'importation des véhicules neufs ainsi que le gel de l'article 110 de la loi de finances, le prix des voitures d'occasion et celles neuves est au centre des préoccupations des citoyens souhaitant vendre ou bien se doter d'un véhicule sur le marché automobile algérien.

Des observateurs, des experts et le ministre de l'Industrie se sont exprimés au cours des dernières semaines à cet égard. Commençons tout d'abord par la déclaration de l'ancien premier responsable du secteur de l'Industrie dans notre pays, Ferhat Aït Ali Braham, avant qu'il ne soit limogé par le Président Tebboune, est, en effet, revenu sur ce sujet le 13 février dernier.

En préambule, le ministre de l'époque a tenu à rappeler que le pays a pour objectif d'importer 20.000 voitures par an. Un tel quota ne pourrait, cependant, pas répondre aux besoins des citoyens. Le nœud du problème résiderait, donc, à ce niveau-là. La demande dépasserait de loin l'offre. Sans tarder sur les lois de ces dernières, les prix ne vont pas baisser, affirment sans détours



plusieurs spécialistes. De l'avis du président de l'Organisation algérienne pour la défense du consommateur (Himayatec), Mohamed Aïssaoui, les prix des voitures qui seront importées connaîtront une hausse généralisée. Pour s'expliquer, il a tenu à armer son argumentaire par la loi de l'offre. Celle-ci dépassera largement la demande, signale-t-il comme beaucoup de ses homologues.

### Quid des voitures d'occasion ?

Loin des voitures neuves, celles d'occasion intéressent encore bon nombre de citoyens. Contrairement à ceux importés, les véhicules d'occasion connaîtront-ils une baisse des prix ?

Pour l'instant, ce n'est pas le cas, mais serait-il dans un prochain avenir ? Le marché des voitures d'occasion a enfin pu rouvrir ses portes. Cela, suite à un allègement des restrictions sanitaires annoncé par le gouvernement le 14 février dernier. Signalons qu'il s'agit d'une ouverture bimensuelle et non pas hebdomadaire comme c'était le cas avant l'épidémie.

Après une fermeture qui a duré plusieurs mois, le marché a connu une première journée mouvementée. Plusieurs citoyens se sont rendus sur les lieux afin de revenir chez eux avec un véhicule. À la surprise générale, les prix ne convenaient guère à leurs attentes. Des observateurs esti-

ment, toutefois, que la situation va changer. Ils ont révélé au quotidien arabophone, *El Mihwar*, que les prix vont connaître une légère baisse après cette hausse suite à ladite réouverture. Sur ce même point, un autre spécialiste voit les choses sous un autre angle. L'expert en automobile, Faris Bouchaâla, a indiqué que ce ne serait nullement le cas.

S'exprimant à l'écran d'*Echorouk News*, il a souligné que la fermeture des marchés hebdomadaires des voitures d'occasion a entraîné une pénurie des voitures d'occasion. Pour conclure, il a indiqué que la flambée des prix a commencé avant même la fermeture de ces lieux de ventes de voitures de seconde main.

### GRUPE RENAULT Perte historique de 8 milliards d'euros en 2020

Le constructeur automobile français, Renault, a enregistré une perte historique de 8 milliards d'euros au cours d'une année 2020 marquée par la crise liée au coronavirus et les confinements qui ont provoqué une chute des ventes de voitures dans le monde, selon des résultats publiés vendredi 19 février 2021.

Ces résultats catastrophiques étaient prévisibles, en effet, cette chute historique s'explique principalement par la contribution du partenaire japonais Nissan, détenu à 43 % par Renault : il a pénalisé le groupe au losange à hauteur de 4,9 milliards d'euros.

Au premier semestre, le groupe avait enregistré une perte de 7,3 milliards d'euros, mais il a limité la casse au second, avec une perte de seulement 660 millions d'euros et un chiffre d'affaires en recul de 8,9 %.

Le constructeur au losange a vu ses ventes plonger de 21,3 % sur l'année, avec moins de 3 millions de véhicules vendus sur un marché automobile en chute libre.

Pour rappel, Renault compte améliorer ses marges en vendant moins de voitures et en faisant des économies, selon son plan "Renault" dévoilé en janvier 2021. Renault veut aussi renforcer son offre hybride e-Tech et multiplier les ventes de ses voitures électriques. D'autre part, l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi a approuvé le principe de la désignation de différentes parties du monde comme "régions de référence". Chaque entreprise se concentrera ainsi sur ses régions clés "dans le but d'être parmi les plus compétitives et de servir de référence aux autres."

### PEUGEOT ALGÉRIE Plateforme de vérification des campagnes de rappel



Peugeot Algérie propose à présent une plateforme de vérification des campagnes de rappel sur les véhicules, via le numéro de châssis.

Les possesseurs de véhicules Peugeot peuvent vérifier si leurs véhicules sont concernés par une campagne de rappel de sécurité ou de conformité réglementaire, il suffit d'insérer le numéro de châssis sur la plateforme dédiée et de voir le résultat.

Dans le cas où l'automobile est concernée, son propriétaire devra prendre contact avec Peugeot Algérie, afin d'organiser un rendez-vous SAV pour l'intervention, cette dernière est gratuite.

Dans le cas où l'automobile est concernée, son propriétaire devra prendre contact avec Peugeot Algérie, afin d'organiser un rendez-vous SAV pour l'intervention, cette dernière est gratuite.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

## La mise à niveau de 201 kilomètres au sud d'El-Ménéa achevée en mai

Les travaux de mise à niveau et modernisation du tronçon routier de la route nationale RN-1 sur une distance de 201 kilomètres reliant la ville d'El-Ménéa à la limite territoriale de la wilaya de Tamanrasset seront achevés en mai prochain, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics de Ghardaïa.



Les chantiers de ce projet, qui ont été scindés en plusieurs tranches, ont "atteint actuellement un taux de réalisation estimé à 90 %, et il ne reste qu'une vingtaine de kilomètres à bitumer", a indiqué le DTP, Ali Teggat.

Une fois achevée, cette route contribuera fortement à optimiser les conditions de sécurité routière et de transport entre le nord et l'extrême sud du pays, a-t-il ajouté. Le "lancement de ce projet structurant, dont le coût global est estimé à plus de 3 milliards dinars, a été dicté par l'état d'épuisement et de dégradation avancé qu'a connu ce tronçon de la RN-1 reliant le nord et le sud du pays à l'effet des aléas climatiques et du trafic des poids lourds", a expliqué le responsable du secteur.

La mise à niveau de cet axe important a permis de le rendre conforme aux normes des routes nationales "sur le plan géométrique" par l'élargissement de la chaussée à 7,6 M avec des accotements de 2 X 2,5 et l'éradication

de la multitude de "points noirs" sur cet axe, ayant à maintes fois été le théâtre d'accidents meurtriers, a souligné le responsable. Une "action de renouvellement et de modernisation de la signalisation verticale (balise virage, bornes kilométriques, panneaux de signalisation toutes catégories) ainsi que l'aménagement des intersections importants a été engagée en parallèle et au fur et à mesure de la livraison des tronçons réalisés avec également une signalisation horizontale", a indiqué M. Teggat.

Un tronçon d'une quinzaine de kilomètres de cette route à l'entrée sud de la ville d'El-Ménéa a bénéficié d'un dédoublement et d'une opération d'aménagement ainsi que la réalisation d'un rond-point rendant l'entrée sud d'El-Ménéa comme un boulevard moderne bien structuré avec un éclairage public.

Ce segment de route de 15 kilo-

mètres sous forme d'une voie express dédoublée a été mis en exploitation par les responsables des travaux publics de la wilaya déléguée d'El-Ménéa.

La modernisation et le renforcement de cet axe routier est de nature à améliorer la fluidité du trafic, la sécurité routière au niveau de certains points noirs et réduire la durée du trajet sur la RN-1 très fréquentée entre Ghardaïa et l'extrême Sud, tout en contribuant à favoriser l'essor économique et social des wilayas du Sud.

Un autre projet de mise à niveau, de modernisation et de renforcement du tronçon de la RN-51 reliant El-Ménéa et la limite administrative de la wilaya d'Adrar sur une distance de 136 kilomètres est également en cours de réalisation.

Les travaux de réhabilitation et de renforcement de ce tronçon ont atteint un taux "appréciable" de

réalisation et une action de renouvellement et de modernisation de la signalisation verticale et horizontale ainsi que l'aménagement des intersections importantes a été engagée en parallèle et au fur et à mesure la livraison des tronçons réalisés.

Le patrimoine routier de la wilaya de Ghardaïa est constitué d'un réseau routier de 1.037 kilomètres de route nationale (sans tenir compte des 50 kilomètres de la route d'évitement de la vallée du M'Zab non encore classée), dont une cinquantaine de kilomètres dédoublés, de 292 kilomètres de chemins de wilaya et 463 de chemins communaux, dont 258 revêtus.

Le trafic enregistré à Ghardaïa sur la RN-1 vers le nord du pays est estimé à 15.000 véhicules par jour, dont 30 % de poids lourds et 3.000 véhicules vers le sud du pays, dont 40 % de poids lourds, selon les statistiques de la DTP.

## Réouverture du marché des voitures d'occasion

Le 14 février, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a annoncé la prolongation du confinement partiel imposé en Algérie, pour une durée de quinze (15) jours supplémentaires, avec de nouvelles mesures d'allègement des restrictions, dont la réouverture du marché des voitures d'occasion, qui aura lieu une fois tous les quinze (15) jours.

Dans le détail, le communiqué a stipulé la reprise partielle du marché des voitures d'occasion sur le territoire national. L'activité était suspendue depuis le 17 mars dernier pour limiter la propagation de l'épidémie du Covid-19. Elle va finalement reprendre partiellement. Ceci, à raison d'une fois toutes les deux semaines, rapporte un quotidien arabophone.



Cependant, cette réouverture du marché de l'automobile en Algérie se fera conformément aux mesures appliquées sur les marchés réguliers et les marchés hebdomadaires. Ainsi, ce marché se soumettra à des contrôles par les autorités compétentes. Ceci, afin de s'assurer de l'étendue réelle du respect des mesures de prévention et de protection. Mais aussi, dans le cas échéant,

l'application des sanctions. Il s'agit donc de celles prévues par la réglementation en vigueur contre les contrevenants.

De plus, le même communiqué ministériel a également déclaré la décision de rouvrir les restaurants, les fast-foods et les cafés. Toutefois, les mesures préventives mises en place par le gouvernement algérien demeurent à adopter. On a également décidé

de permettre le retour des activités hôtelières. Les pouvoirs publics donnent le feu vert aux centres de thalassothérapie. Cela pour une ouverture progressive et maîtrisée.

Il est à noter que l'application des nouvelles mesures est entrée en vigueur depuis le lundi 15 février. D'autre part, le confinement partiel a encore été prolongé pour une durée supplémentaire de quinze (15) jours. Cette décision porte sur dix-neuf (19) wilayas qui sont : Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Mostaganem, M'sila, Oran, Boumerdès, El-Taref, Tissemsilt, Aïn-Témouchent et Relizane.

## Engouement pour la "Voiture populaire" en Tunisie

Les images d'immenses queues chez un concessionnaire Skoda en Tunisie ont fait le tour des réseaux sociaux en Algérie, avec en tête d'affiche, un prix équivalent à 1.550.000 DA. La comparaison a été vite établie avec le marché algérien. Ce qu'il faut savoir c'est que ce prix n'est pas ordinaire, mais un prix d'une formule sociale appelée "Voiture populaire", profitant d'avantages sociaux, sous certaines conditions, afin d'arriver à être affichés à un tarif aussi bas. La "Voiture populaire" a permis

à beaucoup de concitoyens tunisiens de disposer d'un moyen de transport à un prix raisonnable. Pour être éligible à cette catégorie, le véhicule doit avoir une puissance fiscale égale à 4CV fiscaux seulement, afin d'être exonéré de la taxe à la consommation qui représente 20 % du coût. Administrativement, il y a une procédure d'inscription auprès d'un concessionnaire automobile, moyennant le versement de 5 dinars tunisiens et la fourniture d'une copie de sa carte d'identité et autres justifi-

cations fiscales prouvant un bas salaire. Le caractère exceptionnel de ces tarifs, ajouté au fait que chaque demande doit passer par une autorisation du ministère du Commerce et que le nombre de "Voitures populaires" vendues par année est limité, font que la disponibilité des voitures en mode "Voiture populaire" devient par conséquent délicate et c'est ce qui explique les grandes queues chez les concessionnaires.

La Fabia d'entrée de gamme, mais qui a un équipement cor-

rect, avec ABS, ESC, 2 Airbags, climatisation manuelle, vitres électriques à l'avant, direction assistée et autoradio intégré entre autres, coûte en achat ordinaire l'équivalent de 2.250.000 DA et tandis qu'en mode "Voiture populaire", descend à l'équivalent d'environ 1.550.000 DA. Soit une baisse qui représente 700.000 DA. Cela explique largement la grande chaîne au niveau du showroom. D'ailleurs, l'inscription des demandeurs a été clôturée en moins de 48 heures.

PEUGEOT

# Lancement du pick-up français "Landtrek" en Afrique et au Moyen-Orient

Le 15 février 2021, le constructeur automobile français, Peugeot, a annoncé l'arrivée de son pick-up Peugeot Landtrek en Afrique et au Moyen-Orient.

La conférence de presse de lancement s'est effectuée en virtuel et le coup d'envoi a été donné par Samir Cherfan, Chief Operating Officer de Stellantis Moyen Orient & Afrique et Linda Jackson, directrice de la Marque Peugeot.

Le constructeur français a indiqué que ce "nouveau pick-up permet à Peugeot de revenir en force sur le marché africain où la marque possède un héritage très fort nourri par ses nombreuses victoires en compétition, et il porte l'ADN de modèles légendaires comme la camionnette 404 bâchée et le pick-up 504. En effet, il vient compléter une offre de véhicules utilitaires de la marque Peugeot réputée pour sa robustesse et son adaptation aux usages des clients sur le continent africain".

L'internationalisation de la Marque



s'intensifie avec le nouveau Peugeot Landtrek, qui investit le segment des One ton Pick-up et qui représente environ 300.000 unités de ventes annuelles dans la région Moyen-Orient Afrique. Ce nouveau pick-up est disponible en silhouettes double et simple cabines, avec une charge utile qui peut dépasser une tonne, et une capacité de remorquage jusqu'à 3,5 tonnes.

Le nouveau Peugeot Landtrek dispose d'une gamme de motorisations adaptées à tous les usages :

- Diesel d'une cylindrée de 1,9L, développant une puissance de 150 ch et un couple de 350 Nm, servi par une boîte manuelle Getrag à 6 rapports.
- Essence turbocompressé de 2,4L, développant une puissance de 210 ch et un couple de 320 Nm, associé à une boîte manuelle Getrag ou automatique Punch à 6 rapports avec modes Manuel, Sport ou Eco.

Le nouveau Peugeot Landtrek dispose de tous les atouts nécessaires dans le monde du Pick-up que ce soit en 2 ou 4 roues motrices, il est doté d'une

ceinture de caisse haute et une garde au sol importante qui peut atteindre jusqu'à 235 mm. L'habitacle a fait l'objet d'une grande attention, reprenant de nombreux équipements présents sur les autres modèles de la marque Peugeot. Le nouveau Peugeot Landtrek dispose d'équipements de confort de dernière génération.

L'intérieur offre un écran tactile 10" HD en haut de planche de bord, compatible Apple CarPlay /Android Auto et une connectivité avancée (prises USB / Bluetooth).

Le design extérieur est remarquable avec une personnalité affirmée. Parfaitement intégré dans la gamme actuelle de la marque, il reprend tous les codes : calandre verticale accueillant le Lion en son centre et signatures lumineuses verticales à LED, en plus de nombreuses spécifications en option.

Le nouveau Peugeot Landtrek sera assemblé en Tunisie à partir du mois d'avril 2021, avec le partenaire local de Peugeot. Les véhicules assemblés seront commercialisés à partir du mois de mars sur les marchés du Moyen-Orient et d'Afrique, ciblés par Peugeot.

PERMIS DE CONDUIRE

## Prix unifié à partir de mars 2021

Selon une information relayée par un site d'information le président de la Fédération nationale des auto-écoles, Ahmed-Zinedine Ouadia, a révélé que le prix "du permis de conduire a été porté à 34.000 dinars, en tant que prix unifié sur le territoire national, à partir de mars prochain". Dans une déclaration au média, Ahmed-Zinedine Ouadia a en effet déclaré que le "prix du permis de conduire sera unifié à partir de mars et qu'il sera fixé à 34.000 dinars". 7.000 auto-écoles ont reçu l'instruction, celles qui

ne l'appliqueront pas encourent des sanctions, allant jusqu'à la fermeture. En revanche, le porte-parole de la Fédération nationale des auto-écoles a confirmé que le ministère des Transports a "mis en place un nouveau programme national de formation des candidats selon les mécanismes discutés avec eux en termes de nombre d'heures de formation et de réduction du nombre de candidats présentés aux examens". À cet égard, le même porte-parole a souligné que "le nombre d'examineurs est déterminé en fonc-

tion du nombre de voitures à l'école, chaque voiture échangeant 15 candidats par semaine, mais selon les nouvelles procédures, il a été réduit à 10 candidats sur 15 jours". Par ailleurs, pour compléter le volume horaire de la formation, qui comprend 25 heures consacrées à la formation théorique ainsi que 30 heures complètes ont été spécifiées pour l'aspect pratique lié à la formation aux manœuvres et à la conduite de la voiture, soit un total de 55 heures pour obtenir un permis de conduire selon la loi sur la formation.

## La Seat Leon disponible en Algérie au prix de 6.500.000 DA

La nouvelle génération de Seat Leon, dans sa finition FR, est actuellement disponible en Algérie, chez le vendeur de véhicules multimarques, Dey Auto, sis à Kouba, Alger, en couleur rouge et au prix de 6.500.000 DA (licence moudjahid avec un délai de 3 ans).

La Seat Leon FR est animée par un moteur diesel quatre-cylindres TDI 2.0 L, générant 150 ch de puissance et 320 Nm de couple, cette puissance est acheminée aux roues avant via une boîte de vitesses automatique DSG à sept rapports. A l'extérieur, la berline compacte espagnole est dotée des phares Full LED avec une signature lumineuse qui traduit la nouvelle identité de la marque espagnole, elle dispose de feux arrière à LED reliés par un bandeau lumineux à LED courant sur toute la largeur du véhicule, d'un pare-chocs avant sportif spécifique FR avec des accents gris foncé et des roues en aluminium de 18 pouces.

A l'intérieur, la finition FR bénéficie d'un volant relativement petit, avec revêtement cuir et de nombreux boutons qui permettent de contrôler le tableau de bord numérique de 10 pouces ainsi que l'écran central d'info-divertissement



de 10 pouces. Également, la Seat Leon dispose d'un éclairage d'ambiance multicolore et d'un toit en verre. Comme il s'agit de la version FR, la voiture est équipée de tous les dispositifs de sécurité tels que les airbags, les systèmes d'assistance au conducteur, en plus d'autres spécifications comme les vitres entièrement électriques et la caméra arrière. Pour rappel, la Seat Leon de quatrième génération n'a pas été officiellement commercialisée en Algérie.

## SKODA SCALA EDITION S Une série limitée signée ABT

En octobre 2018, le constructeur automobile tchèque, Skoda, a présenté le concept Scala Vision RS, au Mondial de l'automobile de Paris, et depuis les fans de voitures de sport l'attendent de pied ferme, mais jusqu'à aujourd'hui la Scala RS n'a donné aucun signe de vie. Cependant, Skoda et ABT Sportsline se sont associés pour créer la Scala Edition S, une version sportive de la berline compacte, limitée à 500 exemplaires.

Qu'est-ce qui distingue cette Scala des autres versions ? La réponse réside dans la puissance du moteur et les différents ajouts. En effet, l'apport de ABT se manifeste sous le capot avec le moteur TSI 4-cylindres 1,5 litre poussé à 190 ch et 290 Nm de couple, couplé à une boîte de vitesses manuelle à 6 rapports.

Cette Scala Edition S repose sur la finition Monte Carlo la plus équipée, à laquelle s'ajoute quelques discrets ajouts pour un design plus sportif à l'intérieur autant qu'à l'extérieur. La berline compacte dispose de jantes de 18" concoctées par le préparateur allemand. Elle bénéficie également d'une suspension rigidifiée et plus courte qui la rapproche du sol. La Skoda Scala Edition S sera lancée en Allemagne au prix de 33.790 euros, ce qui la place en concurrence avec les voitures de sport de la même catégorie de prix.

TISSEMSILT, LIGNE FERROVIAIRE VERS BOUGHEZOUL

# Lancement des essais techniques

*Des essais sur la ligne ferroviaire reliant la wilaya de Tissemsilt à Boughezoul dans la wilaya de Médéa ont été lancés, jeudi 28 janvier à Tissemsilt.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Le projet de la ligne Tissemsilt-Boughezoul s'étend sur 139 kilomètres. Selon l'APS, le désormais ex-ministre, Chiali, a mis en valeur la matérialisation d'un tel projet, réalisé par des sociétés, bureaux d'études et laboratoires algériens, soulignant que son département ministériel "accorde une importance au projet de réalisation du dédoublement de la voie autoroutière Khemis Méliana-Tissemsilt liant les deux wilayas, qui sera entamé, dans une première phase, sur l'axe de la voie d'évitement Khemisti-Layaoune". Concernant le projet de réalisation de l'autoroute des Hauts-Plateaux, les études inhérentes ne seront entamées que "si les moyens financiers sont disponibles", selon une source autorisée.

Il a été fait part également dans le secteur des Travaux publics du déblocage d'un montant de l'ordre de 400 millions de dinars en vue de permettre d'assurer la maintenance des routes nationales, des chemins de wilaya et communaux de la wilaya de Tissemsilt, auxquels il faut ajouter un



montant d'un milliard de dinars, programmé entre les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics.

La visite d'inspection a permis de s'enquérir du projet de dédoublement de la RN14 reliant les communes de Khemisti à Tissemsilt sur une distance de 9 kilomètres et d'inaugurer deux projets de confortement de chemins de wilaya dans la commune de Ouled-Bessam sur une distance de 9 kilomètres et du CW 10 reliant les communes de Maâsem et Sidi el-Antri, sur une distance de 18 kilomètres, a indiqué l'APS. M. Chiali a procédé également à l'inauguration d'un tronçon de 14

kilomètres pour le renforcement du chemin de wilaya dans la commune de Sidi-Slimane et s'est enquis des travaux du projet de réaménagement du chemin de wilaya reliant les communes de Sidi-Slimane et Beni-Chaïb sur 16 kilomètres. L'ex-ministre a également inspecté la gare ferroviaire principale, une structure qui relève du projet de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul dont l'achèvement des travaux en réalisation est prévu durant la fin du premier trimestre de l'année en cours, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

B. M.

SETIF, COMPLEXE SPORTIF OLYMPIQUE

## Probable relance du projet

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi a déclaré que le projet du complexe sportif olympique de Sétif, gelé depuis 2015, sera relancé dès que les conditions seront réunies.

A une question de la députée Farida Ghamra lors d'une plénière à l'APN, le ministre a indiqué "la députée a exprimé son souhait et celui des jeunes et sportifs de la ville de Sétif de voir se réaliser le complexe sportif olympique, un souhait que nous partageons avec elle. Nous veillons à ce que la wilaya de Sétif dispose d'un grand stade digne de l'équipe de l'Entente de Sétif qui a toujours honoré le football algérien aux plans local, africain, arabe et international".

Le ministre a souligné "ne ménager aucun effort pour relancer ce projet dès que les conditions seront réunies", soulignant la détermination de son département ministériel "à inscrire le plus grand nombre possible de projets sportifs dans la wilaya de Sétif".

Le ministre a saisi cette occasion pour passer en revue les étapes de réalisation de ce projet, inscrit depuis 2007

avec une autorisation de programme de 6 milliards de dinars. En "2009, un bureau d'études portugais a été désigné pour apporter une assistance technique au projet. En février 2010, l'opération a été réévaluée et l'autorisation de programme a dépassé 15 milliards de dinars.

Par la suite, le cahier des charges a été soumis, à deux reprises, à la Commission nationale des marchés publics. Après promulgation du décret présidentiel 10-236 daté du 7 octobre 2010 relatif à l'organisation des marchés publics, un nouveau cahier des charges relatif aux études et au suivi du projet a été élaboré" a expliqué le ministre.

En "2011 et 2012, deux appels d'offres nationaux et internationaux lancés pour la sélection d'un bureau d'études ont été annulés par la commission d'ouverture des plis en raison de certaines réserves et pour non respect des clauses du cahier des charges", selon la même source.

"En 2014, et suite à l'amendement du décret présidentiel qui a permis aux services contractants de conclure des marchés dans le volet étude et réalisa-

tion, le gouvernement a fait part de son consentement pour conclure un marché de gré à gré entre la direction de la Jeunesse et des Sports et le Groupe Cosider-Sacyr pour un montant de 29 milliards DA avec un délai de réalisation de 36 mois", a poursuivi le ministre.

Par la suite, a rappelé M. Khaldi, "le programme prévu entre les contractants a été, à l'issue de sa présentation devant la Commission des marchés publics, rejeté par manque de couverture financière".

La wilaya de Sétif a bénéficié de la réalisation progressive de plusieurs projets sportifs, à l'instar d'une autorisation de programme de plus de 35 milliards de dinars destinée à la réalisation de 402 projets, pour ne citer que l'École nationale des sports olympiques, 15 complexes sportifs de proximité, 12 piscines couvertes, 86 stades de proximité, 7 salles omnisports, 7 terrains de basketball accueillant chacun 2.500 places, en sus de 17 opérations de réhabilitation touchant plusieurs structures sportives.

APS

SIDI-AÏSSA

## Don d'ouvrages pour la bibliothèque de la mosquée Ennour

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a promis, lors de sa visite dans la wilaya de M'sila, de renforcer la bibliothèque de la mosquée Ennour de Sidi-Aïssa par une centaine de titres en près de 1.000 exemplaires. Le "renforcement des espaces de lecture en ouvrages spécialisés est de nature à contribuer à l'élargissement des connaissances des fidèles qui fréquentent cet espace religieux", a souligné le ministre lors de l'inauguration de cette mosquée dont la construction a mobilisé, selon les explications données au ministre, 350 millions DA de "dons de particuliers". A l'école coranique Cheikh-Tahar-Abdeli réalisée sur 600 m<sup>2</sup> dans la même ville et accueillant 340 apprenants, le ministre a exhorté les élèves à mémoriser le Saint Coran et à en apprendre les diverses lectures. Concernant la numérisation, le ministre a précisé que son département est parvenu à "un taux de numérisation de 85 % incluant la formation, l'administration et les directions exécutives. Cette numérisation inclura à terme les effectifs des élèves des écoles coraniques en vue de favoriser leur prise en charge sanitaire et sociale en cas de nécessité". M. Belmehdi a salué "l'accompagnement dont bénéficie le secteur des affaires religieuses dans cette wilaya dans le domaine de la promotion de l'enseignement coranique".

ALGER

## Nouvelle répartition des antennes du CNRC

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a procédé à une nouvelle répartition pour certaines communes au niveau des antennes locales de la wilaya d'Alger qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février.

Le Centre national du registre du commerce informe en effet les commerçants et les opérateurs économiques que, dans le cadre de la consécration du principe de proximité de l'administration, il a été procédé à une nouvelle répartition pour certaines communes au niveau des antennes locales de la wilaya d'Alger. Au titre de la nouvelle répartition les communes de Hussein-Dey, Magharia, Bourouba et Bachdjerrah relèveront de l'antenne locale du CNRC d'Alger-Centre, et les communes de Bir-Mourad-Rais, Birkhadem, Baraki et Gué-de-Constantine de l'antenne locale d'Alger-Ouest située à Zéralda. Les services du Centre national du registre du commerce restent à la disposition des commerçants et des opérateurs économiques pour tout complément d'information

APS

COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UNION EUROPÉENNE

# Corriger le déséquilibre commercial

*L'Accord d'association Algérie-UE devrait être revu pour corriger le "déséquilibre" économique et commercial entre les deux parties, ont recommandé les participants à une journée d'étude consacrée à l'évaluation de l'accord, tout en mettant l'accent sur la nécessité de diversifier l'économie nationale.*



Depuis de longues années, de nombreux observateurs et analystes considèrent que l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne n'est pas équilibré, notamment sur le plan commercial où l'Algérie est mal placée pour se positionner sur le marché du Vieux continent, sachant que le démantèlement tarifaire n'est pas à l'avantage des échanges commerciaux de l'Algérie. D'où les négociations longues et compliquées entre les deux parties jusqu'à ce jour.

"Il faut procéder à la révision de cet accord et nous mettre à table pour le renégocier", a suggéré le professeur Berchiche Abdelhamid lors de la première journée d'étude sur l'accord d'association Algérie-UE organisée par l'Institut national d'étude de stratégie globale (INESG) sous le thème "Etat des lieux et perspectives", soulignant que "le point négatif (de l'Accord) concerne le volet commercial et économique". "La balance

commerciale est très défavorable à l'Algérie. L'accord d'association Algérie-UE n'a généré ni l'investissement direct étranger qui est pratiquement nul ni de postes d'emploi et de croissance économique", a-t-il déploré lors de cette rencontre de deux jours.

L'ancien professeur à l'École supérieure de banque a, par ailleurs, fait savoir que "l'Union européenne a elle-même reconnu cet état de fait et a procédé à des efforts pour redresser un peu la barre". Il a, néanmoins, relevé des "avantages" au niveau des secteurs de la justice et de l'enseignement supérieur. Pour sa part, le professeur à l'École supérieure de commerce d'Alger, Derghoum Mahfoud, a mis l'accent sur le "déséquilibre flagrant dans les échanges commerciaux entre l'UE et l'Algérie", notant qu'il y a moins d'investissements directs étrangers (IDE) et peu d'exportations de l'Algérie vers l'UE. Déplorant notamment la prépondérance des matières premières dans les exportations algériennes vers l'UE, il juge, de ce fait, nécessaire de revoir l'accord d'association ou de le réajuster.

## L'Algérie doit profiter des avantages octroyés par l'accord avec l'UE

De son côté, le directeur des relations commerciales bilatérales à la Direction générale du commerce extérieur au ministère du Commerce, Derradji Samir, a insisté sur la nécessité de profiter des avantages octroyés par l'accord d'association Algérie-UE. Afin de réussir la diversification de l'économie algérienne, Derradji estime qu'il faut surtout attirer suffisamment d'investissements directs étrangers (IDE) et de bénéficier de l'apport du savoir-faire étranger comme le prévoit l'accord lui-même. Citant les efforts de l'Algérie dans le cadre des mesures incitatives visant à capter les IDE, le responsable du ministère du Commerce évoque la règle 51/49 qui a été réaménagée et spécifiée seulement pour les secteurs stratégiques. "Nous sommes en train de développer une stratégie nationale d'exportation en étudiant des filières potentiellement avantageuses pour l'exportation", a-t-il également indiqué. Dans ce contexte, il cite l'exemple de l'agriculture, le ciment et

le fer que l'Algérie commence déjà à exporter.

"Durant la décennie passée, on a privilégié les importations au détriment des exportations", déplore également le responsable du ministère du Commerce, mettant l'accent sur la nécessité d'aller vers la production en développant des filières à fort potentiel d'exportation à même de créer un équilibre dans la balance commerciale. Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avait indiqué, durant les travaux de la 12<sup>e</sup> session du Conseil d'association Algérie-UE, que la révision de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne se fait toujours sur la base de "l'équilibre", affirmant "qu'il y a une volonté de dialogue de part et d'autre".

"En tant que négociateurs algériens, nous sommes assez conscients des manquements en matière de l'application de l'accord d'association, notamment dans son aspect commercial. L'essentiel qu'il y a une volonté de dialogue de part et d'autre et il est évident que quand il y a déséquilibre nous intervenons pour le corriger", avait déclaré Boukadoum, faisant observer à ce sujet "que le message de l'Algérie est bien reçu par la partie européenne". L'accord d'association Algérie-UE est entré en vigueur en 2005, suite à une demande introduite par l'Algérie auprès de la Commission européenne en 1993. Il vise à établir un partenariat privilégié touchant tous les secteurs de l'économie.

R. E.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

## L'Algérie 80<sup>e</sup> au niveau mondial

L'Algérie a progressé de 29 places au niveau mondial dans le domaine du e-commerce, selon le rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), cité par le ministère de la Poste et des Télécommunications.

"Selon le dernier rapport annuel de la Cnuced sur le e-commerce, l'Algérie a enregistré une avancée notable, en passant de la 109<sup>e</sup> place à la 80<sup>e</sup> place au niveau mondial, occupant ainsi la 4<sup>e</sup> place en Afrique", précise le minis-

tère dans un communiqué. Selon le rapport onusien, "l'Algérie figure parmi les 4 pays ayant réalisé la plus grande progression au niveau mondial, aux côtés du Brésil (10 places), du Ghana (20 places) et de la République du Laos (11 places)", ajoute le communiqué.

Ce rapport "s'appuie dans sa classification à une série d'indicateurs, notamment la généralisation de l'accès à Internet, la sécurité du réseau, l'intégration financière et la

fiabilité des services postaux, conformément au classement de l'Union postale universelle". Créé en 1964, la Cnuced est une organisation relevant de l'Onu chargée de l'instauration d'un climat propice pour l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale. L'objectif de ce rapport est de mesurer l'état de préparation des économies des différents pays pour la revitalisation du e-commerce, notamment à la lumière de la pandémie de la Covid-19.

FONDS DE MODERNISATION DE L'AUTOMOBILE ET DE L'AÉRONAUTIQUE

## 205 nouveaux projets choisis

Le gouvernement a sélectionné "205 nouveaux projets dans le cadre des fonds de modernisation dédiés aux filières automobile et aéronautique, durement touchés par la crise sanitaire", a annoncé le ministère de l'Économie et des Finances.

Ces projets totalisent 443 millions d'euros d'investissements productifs et seront soutenus à hauteur de plus de 174 millions d'euros par l'État.

Le gouvernement a lancé en septembre dernier un fonds de 300 millions

d'euros pour l'aéronautique et un autre de 600 millions d'euros pour l'automobile afin d'aider ces deux filières à sortir de la crise via le développement dans l'énergie verte et l'amélioration de la compétitivité.

Depuis le lancement de cette initiative, baptisée France Relance, le gouvernement a sélectionné 492 projets qui représentent un investissement industriel de plus d'un milliard d'euros à l'échelle nationale. Ces projets bénéficieront d'un soutien de la part de

l'État de plus de 431 millions d'euros. A date, près de 60 % des projets lauréats soutenus par ces fonds sont portés par des petites et moyennes entreprises (PME) et 24 % par des entreprises de taille intermédiaire (ETI), indique le ministère.

"Ces données illustrent la bonne appropriation des mesures mise en place par l'ensemble des acteurs de ces filières et en particulier des sous-traitants", déclare Bercy.

R. E.

TÉLÉPHONIE MOBILE  
ORANGE ESPAGNE

## Plaidoyer pour la baisse du prix des fréquences 5G

Le patron d'Orange Espagne a appelé le gouvernement espagnol à baisser le prix des fréquences 5G qui doivent faire l'objet d'enchères en mars, indique le quotidien *El País*.

Jean-François Fallacher, qui dirige la filiale espagnole de l'opérateur télécoms français, a déclaré que si le gouvernement réduit le prix actuel demandé - 1,17 milliard d'euros - pour les fréquences 5G, cela pourrait encourager les investissements dans le secteur.

"Récemment, le secrétaire d'État aux télécommunications, Roberto Sánchez, a ouvert la possibilité de revoir ce prix", a-t-il déclaré à *El País*. "Nous nous en réjouissons car nous considérons que les conditions soumises à la consultation publique sont excessivement exigeantes", a-t-il ajouté.

R. E.

LIBYE

# Tentative d'assassinat contre le ministre de l'Intérieur

*Le ministre libyen de l'Intérieur, Fathi Bachagha, est sorti indemne d'une tentative d'assassinat près de Tripoli, selon son entourage, une attaque qui fait craindre une reprise des violences en plein effort pour une transition politique.*



Fathi Bachagha fait partie du Gouvernement d'union nationale (GNA) sortant de Favez el-Sarraj, basé dans la capitale Tripoli et reconnu par l'Onu. Il était fortement pressenti pour occuper le poste de Premier ministre par intérim, finalement revenu le 5 février à Abdel-Hamid Dbeibah, dans le cadre d'un processus politique parrainé par l'Onu. Le convoi du ministre a été "la cible de balles tirées à partir d'une voiture blindée à Janzour, à une douzaine de kilomètres de Tripoli", a indiqué son

entourage. L'escorte de police qui suivait le ministre a riposté. Deux des assaillants ont été arrêtés, le troisième a été blessé et transféré vers l'hôpital. Fathi Bachagha, un poids lourd de la politique locale, revenait d'une visite de routine au siège d'une nouvelle unité de sécurité qui dépend de son ministère. Désigné en 2018 ministre de l'Intérieur, ce cacique de 58 ans a fait de la lutte contre la corruption son cheval de bataille, tout en menant une diplomatie active. Dix ans après le soulèvement appuyé par l'Otan qui a renversé le régime de Maâmmar

Kadhafi en 2011, la Libye est toujours minée par les luttes de pouvoir, divisée entre deux autorités rivales sur fond d'ingérences étrangères, le GNA à Tripoli et des autorités parallèles dans l'Est liées à l'homme fort Khalifa Haftar. Le 23 octobre, les deux camps rivaux avaient signé un accord de cessez-le-feu permanent avec effet immédiat, après des discussions à Genève sous l'égide de l'Onu. Le 5 février, outre le Premier ministre par intérim, un Conseil présidentiel transitoire de trois membres a été désigné par un forum politique libyen en

Suisse pour assurer la transition dans l'attente d'élections annoncées pour décembre. Mais la tentative d'assassinat est venue rappeler que la situation sécuritaire reste précaire. Elle survient également alors qu'une relance du dialogue politique a ravivé les espoirs d'une fin des divisions et des violences. Le 17 février, les Libyens ont célébré à Tripoli et d'autres régions de l'ouest du pays le 10<sup>e</sup> anniversaire du début de la révolution ayant renversé le régime de Maâmmar Kadhafi en 2011. Les autorités de l'Est, région contrôlée par le maréchal Haftar, n'ont tenu aucune célébration, pas même à Benghazi, berceau de la révolution et deuxième ville du pays. Les ingérences étrangères ont aidé à alimenter l'animosité et les violences. Le GNA, installé en 2016 à Tripoli au terme d'un fragile processus onusien, est appuyé par la Turquie. Son rival, pouvoir incarné par Khalifa Haftar et implanté en Cyrénaïque, est soutenu par les Émirats arabes unis, l'Égypte et la Russie.

TURQUIE

## Ankara arrête 2 membres de l'EI à la frontière syrienne

Les autorités turques ont arrêté "deux membres présumés du groupe jihadiste État islamique qui tentaient de passer de Syrie en Turquie", a annoncé hier le ministère turc de la Défense. "Nos gardes-frontières stationnées dans les zones de Reyhanli et Narlica de la ville de Hatay ont arrêté 16 personnes tentant d'entrer illégalement

sur notre territoire, dont deux membres de l'organisation terroriste État islamique et deux de Hay'at Tahrir al-Cham", a affirmé le ministre sur Twitter. Le groupe djihadiste Hay'at Tahrir al-Cham (HTS) est lié à el-Qaëda et contrôle près de la moitié de la province d'Idlib en Syrie. La nationalité des personnes arrêtées n'a

pas été communiquée par le ministère. Dans les années qui ont suivi le début du conflit en Syrie, en 2011, la Turquie, frontalière, a été l'un des principaux points de transit des jihadistes cherchant à rejoindre ce pays en guerre. Depuis la chute du - califat - autoproclamé de l'EI en mars 2019, nombre d'entre eux ont fait le chemin

inverse et rejoint la Turquie. Longtemps accusé de "laisser faire, laisser passer", Ankara annonce désormais régulièrement l'arrestation de membres présumés de l'EI qui se trouvent sur son territoire.

NIGER

## Un scrutin calme malgré plusieurs incidents

Les quelque 7,5 millions d'électeurs nigériens ont voté dimanche 21 février. Un second tour de la présidentielle entre le candidat du PNDS au pouvoir, Mohamed Bazoum (arrivé en tête du premier tour avec 39 % des voix), et celui du RDR Tchanji Mahamane Ousmane (arrivé en seconde position avec près de 17 %). Le scrutin s'est globalement déroulé dans le calme, même s'il a été endeuillé dans la région de Tillabéri. Dans cette région touchée par l'insécurité, sept membres de la commission électorale nationale indépendante ont été tués. Leur véhicule a sauté sur une mine, dimanche matin, dans une localité située sur la commune de Dargol, dans la zone des 3 frontières. Les opérations de vote n'ont pas pu avoir lieu dans plusieurs bureaux de la zone.

"Nous avons pris toutes les dispositions sécuritaires afin que ces élections se passent dans les meilleures conditions, a déclaré le ministre de l'Intérieur du Niger Alkache Alhada lors d'un point presse.

Malheureusement, un des véhicules transportant des agents de la Céni a sauté sur une mine, faisant sept morts. C'est ce moment que choisissent des hommes sans foi ni loi pour semer la désolation. Ce ne sont pas des démocrates. Ce qu'ils cherchent, c'est instaurer des situations d'horreur et nous n'accepterons pas que ce pays en une dictature moyenâgeuse, car c'est là leur objectif. En dehors de cet événement malheureux, nous pouvons dire que les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions sécuritaires."

La Céni indiquait dimanche, par ailleurs, avoir identifié de faux bulletins en circulation, après leur distribution dans des communes des régions de Dosso et Agadez.

Malgré tout, les Nigériens ont globalement voté dans le calme et la sérénité, comme l'ont souligné des observateurs nationaux, dont l'Opele, l'Observatoire du processus électoral. "Il faut saluer la maturité du peuple nigérien qui est sorti voter dans le calme, la paix et la tranquillité, a

insisté Ali Idrissa, coordonnateur de l'Opele. C'est vrai, il y a des incidents qui ont été signalés à notre observatoire, notamment des enlèvements de véhicules dans la région de Bankilaré et dans la région de Tillabéri où un véhicule a sauté sur une mine, provoquant la perte de 7 personnes. Mais sinon globalement, par rapport au premier tour, on peut dire que le second tour s'est passé avec moins de problèmes. Maintenant, en tant qu'observatoire, on attend de voir la centralisation des résultats et la proclamation pour quand même donner notre jugement définitif. Mais sinon globalement on peut dire que le peuple nigérien est à féliciter."

De nombreux Nigériens attendent désormais de connaître le nom du futur dirigeant du pays. Tard cette nuit, le président de la Céni a commencé à donner les résultats des premières communes. La Commission a 5 jours au maximum pour proclamer les résultats complets provisoires du scrutin.

Agences

BIRMANIE

## L'UE prête à adopter des sanctions visant l'Armée

L'UE est prête à imposer des sanctions aux responsables du coup d'État au Myanmar, dit la déclaration du Conseil de l'UE, faite suite à la réunion des ministres des Affaires étrangères ce lundi.

Dans une déclaration commune du Conseil de l'UE, dont la réunion au niveau des ministres des Affaires étrangères a lieu ce 22 février à Bruxelles, les 27 se sont déclarés prêts à adopter des sanctions contre ceux qui, selon la communauté, sont responsables du coup d'État au Myanmar. Le Conseil des ministres affirme que l'UE se tient prête à adopter des mesures restrictives visant les responsables directs du coup d'État militaire et leurs intérêts économiques.

L'institution réclame "une désescalade de la crise actuelle à travers la fin immédiate de l'état d'urgence", la restauration d'un gouvernement civil et la libération de prisonniers dont la dirigeante déchu Aung San Suu Kyi.

Agences

PHASE DE POULES DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

# Derby maghrébin MC Alerger - ES Tunis

Le stade du 5-Juillet abritera ce soir à 20h un chaud derby maghrébin entre le Mouloudia d'Alger et l'ES Tunis, comptant pour la 2<sup>e</sup> journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

PAR MOURAD SALHI

Révigore par le nul ramené face au Zamalek, le finaliste malheureux de la précédente édition, le MCA, est plus que jamais déterminé à remporter sa première victoire dans ce tour, face au club tunisien de l'ES Tunis, 4 fois vainqueur de cette prestigieuse compétition continentale.

La mobilisation est grande chez le Doyen et ce, malgré quelques soucis financiers. Les joueurs ont catégoriquement écarté tout éventuel relâchement, promettant ainsi de donner le meilleur d'eux-mêmes pour glaner les 3 premiers points dans cette phase de poules.

Si lors du déplacement au Caire, les coéquipiers de Frioui se sont contentés de défendre pendant presque toute la partie, ils seront cette fois-ci dans l'obligation de sortir de leur coquille pour aller porter le danger dans le camp adverse. Une victoire permettra aux protégés d'Abdelkader Amrani de prendre seuls les commandes du groupe D, ce qui constituera déjà une source de motivation pour les joueurs qui veulent aller loin dans cette édition qui coïncide avec le centenaire de leur club. En tout cas, l'entraîneur est conscient de ce qui attend son équipe



face à un adversaire qui n'est "plus à présenter", selon lui. Amrani insiste sur la nécessité de se méfier de l'adversaire, en faisant très attention à ses attaquants percutants.

"Nous sommes prêts pour cette rencontre. Je compte beaucoup sur la volonté de mes joueurs pour venir à bout d'une bonne équipe de l'ES Tunis. C'est surtout ça qui va faire la différence sur le terrain. J'estime que notre adversaire est l'une des meilleures équipes dans cette joute.

Cela n'empêchera pas mes joueurs à miser sur les 3 points de la victoire sur nos bases. Dans notre travail, j'ai prévu des séances de visionnage pour décortiquer le jeu de l'adversaire avec ses forces et faiblesses. Ce qui m'intéresse dans ce genre de match, c'est l'état d'esprit de mes joueurs", a indiqué l'entraîneur du club Abdelkader Amrani.

Sur le plan de l'effectif, le club algé-

rois récupérera les joueurs Mahdi Benaldjia et Amar Bourdim qui étaient blessés. A propos de ces deux éléments, l'entraîneur du club avoue qu'ils ne "sont pas prêts à 100 % pour participer à ce match, mais ils sont autorisés à renouer avec la compétition".

Le gardien de but de l'ES Tunis, Moez Bencherifa, n'a pas effectué le voyage avec l'équipe en raison de sa contamination à la Covid-19. Le joueur est toujours en confinement. Pour le reste, le club a annoncé que tout le monde a été testé négatif à la Covid-19.

La Confédération africaine de football (Caf) a désigné l'arbitre marocain Redouane Jyied pour diriger ce derby maghrébin palpitant et indécis. Ce dernier sera assisté de ses compatriotes Lahcen Azka et Mustapha Akerkad.

M. S.

COUPE DE LA CAF

## L'ES Sétif et la JS Kabylie en phase de groupes

L'Entente de Sétif a composté son billet pour la phase de groupes de la Confédération africaine de football (Caf) en dépit du match nul enregistré face aux Ghanéens de l'Ashante Kotoko (0-0), en match comptant pour la manche retour des 16<sup>es</sup> de finale (bis), disputé ce dimanche à Sétif.

Finallement, la qualification des Sétifiens s'est jouée à Accra où l'Aigle Noir a fait l'essentiel en s'imposant sur le score de 2 buts à 1.

À Sétif, les capés de Nabil Kouki ont tout simplement manqué de réussite. La partie aurait pu se solder sur un score fleuve, néanmoins, l'attaque séti-

fienne a été mal inspirée lors de cette phase retour. L'ES Sétif rejoint ainsi la JS Kabylie en phase de poules, dont le tirage au sort aura lieu ce lundi à 14h au Caire en Égypte. Les Canaris se sont qualifiés cet après-midi aux dépens du Stade Malien en gagnant sur le score de 1 but à 0.

EN U-17

## Nouveau rassemblement au CTN

En préparation de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroulera au Maroc le mois prochain, le sélectionneur des U-17, Mohamed Lacet, a décidé d'organiser un nouveau rassemblement pour ses jeunes joueurs. Mohamed Lacet, sélectionneur de l'EN U-17, a décidé de 23

noms. Le stage durera jusqu'au 26 février. Cette préparation ne concerne que les jeunes joueurs issus du championnat algérien et est destinée à observer un maximum de joueurs avant le début de la compétition, permettant au sélectionneur d'affiner au maximum sa liste finale.



ANGLETERRE

## La magnifique passe de Mahrez contre Arsenal

Titulaire face à Arsenal, l'international algérien Riyad Mahrez a délivré une superbe passe décisive sur l'unique but de la première période face à Arsenal.

Le joueur qui fête ses 30 ans a donné une offrande soyeuse dès la 2<sup>e</sup> minute de la rencontre pour son coéquipier Sterling qui a marqué son but d'une jolie tête.

Ruben Dias envoie une transversale vers l'Algérien qui contrôle la balle de manière magistrale, avant de mettre au supplice Tierney avec une série de dribble et d'envoyer un amour de ballon enroulé sur la tête de Sterling.

Mahrez était aussi proche d'inscrire au mois un but durant cette rencontre mais la défense était toujours présente au dernier moment.

ROUMANIE

## Premier but de la saison pour Bilel Omrani

Longtemps blessé, l'attaquant algérien Bilel Omrani a marqué avant-hier son premier but de la saison face à Gaz Metan et a réussi à donner la victoire pour son équipe.

L'attaquant, qui a préféré prolonger son aventure avec Cluj que de partir en fin de saison libre, a inscrit l'unique but de la rencontre à la 75<sup>e</sup> minute de jeu après avoir dribblé un défenseur et tiré à ras de terre pour tromper le gardien adverse. Ce but était important pour son club, puisque Cluj mène la bataille pour la première place avec son rival historique le Steaua Bucarest avec 51 points tous les deux.

FRANCE

## Cinquième passe de Ferhat cette saison

Titulaire indiscutable avec son club Nîmes, l'ailier international algérien Zinedine Ferhat a délivré une nouvelle passe décisive lors de la victoire de son club face à Bordeaux sur le score de 2-0.

L'ancien de l'USM Alger a été très bon, tout comme à son habitude et il était derrière l'ouverture du score pour son équipe à la 14<sup>e</sup> minute, avec une belle passe en retrait pour le latéral gauche Meling.

Ferhat, qui est le meilleur passeur de son club cette saison, a réussi avec son équipe à s'imposer face à Bordeaux qui connaît une saison difficile.

Pour sa part, l'attaquant international algérien Karim Aribi, qui a débuté sur le banc, a fait son entrée en jeu à la 58<sup>e</sup> minute mais il a laissé sa place après 20 minutes seulement pour cause de blessure, tandis que l'autre milieu algérien Mehdi Zerkane est entré à la 78<sup>e</sup> minute de la rencontre sans pouvoir aider son club à égaliser ou réduire le score.

## FOOTBALL FRANCE - SUISSE



21h00



Les rediffusions de Football : Match amical international féminin. C'est le deuxième match amical à Metz pour l'équipe de France féminine contre la Suisse, après l'annulation du Tournoi de France qui devait se tenir à cette date. Le contexte sanitaire défavorable a entraîné ces modifications dans le calendrier.

## IMITATION GAME



21h00



Dès septembre 1938, Alan Turing est chargé par les autorités britanniques de briser Enigma, le code secret utilisé par les Allemands. Une mission de haute importance car cette découverte pourrait mettre fin à la guerre. Il travaille sans relâche au sein des équipes réunies à Bletchley Park. Les relations d'Alan Turing avec ses collègues, Hugh Alexander, Denniston et Nock, sont compliquées, tant le scientifique se montre asocial.

## NOUS PAYSANS



21h00



En à peine un siècle, les paysans français ont vu leur monde être profondément bouleversé. Ils ne sont plus aujourd'hui qu'une infime minorité et se retrouvent confrontés à un défi immense : continuer à nourrir la France. De la figure du simple métayer au lourd tribut payé par les paysans durant la Grande Guerre, il faut désormais repenser le modèle agricole et inventer l'agriculture de demain.

## CRIMES PARFAITS



21h00



Le propriétaire d'un restaurant de montagne enferme un de ses employés saisonniers dans une chambre froide. Le lendemain, il découvre le cadavre de son salarié, mort de froid, dans une crevasse en montagne pour faire croire à un accident. Mais pourquoi ? C'est ce qu'Agnès tente de découvrir...



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

## LA FABRIQUE DE L'IGNORANCE



21h00



Pourquoi a-t-il fallu des décennies pour admettre officiellement que le tabac était dangereux pour la santé ? Comment expliquer qu'une part importante de la population croie toujours que les activités humaines sont sans conséquence sur le changement climatique ? Les pesticides néonicotinoïdes sont-ils vraiment responsables de la surmortalité des abeilles ?

## FORD BOYARD



21h00



Cette semaine, Flora Coquerel, Elodie Gosquin, Clémence Castel, Malika Ménard, Benoît Dubois et Valérie Maurice jouent pour le compte de l'association "Kelina", qui entraîne les populations du Bénin, via des actions socio-éducatives et sanitaires auprès des femmes et des enfants.

## PÉKIN EXPRESS : SUR LES PISTES DE LA TERRE ROUGE



21h00



Pour la première étape de cette nouvelle saison, les huit binômes découvrent l'Ouganda, surnommé la perle de l'Afrique. A peine descendus de l'avion, ils devront se mettre en route. Au milieu de la savane, les candidats entament un trek qui met leurs nerfs à rude épreuve. Mais cette étape est aussi l'occasion de rencontrer le peuple ougandais.

## SWAT LA PAIX DES GANGS



21h00



Le S.W.A.T. doit réparer les dégâts après une opération de police qui a mal tourné. Les chefs des gangs les plus dangereux de Los Angeles sont regroupés dans un hôtel rempli de civils. Ils sont prêts à tout pour s'échapper. Luca, qui a bien d'autres soucis en tête, doit en outre raisonner son frère Terry. Celui-ci, qui est journaliste, a réussi à pénétrer dans le périmètre sécurisé par la police...



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:03
Dohr	13:01
Asr	16:08
Maghreb	18:37
Icha	19:56

TRAGÉDIE DU PEUPLE SAHRAOUI

## LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DOIT AGIR

La répression que subit le peuple sahraoui est "insupportable" et la communauté internationale est appelée à agir afin de mettre un terme à cette tragédie, a déclaré lundi le représentant du Front Polisario en Europe et à l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir. Les actes de répression, subis récemment par les Sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental, relèvent des mêmes pratiques en vigueur depuis des années, "sauf que maintenant il y a la guerre, ce qui donne à l'occupant le prétexte d'accroître sa répression, et (provoque) son désir de se venger contre les civils sahraouis pour les pertes que ses troupes subissent sous les frappes de l'armée sahraouie", a expliqué Oubi Bouchraya Bachir dans une interview accordée au journal *Le Courrier d'Algérie*. Le 13 novembre dernier, le cessez-le-feu en vigueur dans les territoires sahraouis a été rompu suite à l'agression marocaine contre des civils sahraouis dans la zone tampon d'El-Guerguerat (au sud-ouest du Sahara occidental). Le cessez-le-feu était en vigueur depuis 1991. "Le conflit du Sahara occidental en général et la permanente et catastrophique situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés posent un problème majeur à la conscience humaine", dira-t-il, assurant que "ce conflit est l'exemple parfait de la prédominance de la politique du double standard et des intérêts étroits au sein du système international au détriment du droit et des principes régissant le droit international". "Au Sahara occidental, de graves violations des droits de l'Homme ont été perpétrées à quelques mètres de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) sans que celle-ci ne s'en émeuve ou lève le petit



doigt. Le Conseil de sécurité de l'Onu n'a pas voulu donner à cette mission le pouvoir de surveiller les droits de l'Homme malgré de nombreux appels internationaux", déplore le représentant du Front Polisario. "Parmi les raisons qui ont fait perdre au peuple sahraoui la confiance en l'Onu, au-delà du fait qu'elle n'a pas été capable d'organiser le référendum, c'est justement cette autre incapacité à fournir la protection la plus élémentaire aux civils sahraouis", affirme-t-il, ajoutant que "l'Onu et ses divers organes ont une responsabilité centrale à cet égard". Il a avancé, à ce propos, que la Croix-Rouge internationale a une responsabilité "directe", notant qu'elle aurait dû intervenir "immédiatement après le début des hostilités" en novembre dernier. Sur un autre plan, Oubi Bouchraya Bachir a pointé du doigt "l'implication négative de la France et, dans une moindre mesure, celle de l'Espagne dans l'adoption de la plupart des positions de l'Union relatives au conflit". Pour lui, la priorité est de "convaincre la France et l'Espagne que le référendum et une solution démocratique conforme à la légalité internationale et reste la meilleure

solution à même de garantir une paix juste et définitive dans la région, le contraire de cela serait vouloir perpétuer le conflit et au mieux retarder sa solution". D'autre part, "la France doit reconsidérer sa position à l'égard du conflit, l'Espagne est appelée à se libérer de cette soumission, devenue coutumière, au chantage marocain. Plus généralement, un travail de communication est également à faire en Europe afin d'éclairer l'opinion publique au sujet de la cause sahraouie", a ajouté le responsable sahraoui. Par ailleurs, Oubi Bouchraya s'est réjoui de "la campagne vigoureuse menée par le mouvement de solidarité à travers le monde, par les organisations de défense des droits humains internationales et sahraouies" afin d'informer l'opinion internationale sur la situation au Sahara occidental. "Il est tout à fait inacceptable que le royaume du Maroc puisse continuer de bénéficier d'une impunité que certains voudraient permanente. Venir par la suite faire l'apologie d'une solution politique tout en faisant semblant de ne pas voir que le Maroc est en train de commettre l'irréparable est tout de même un comble", a-t-il conclu.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 9 morts et 99 blessés durant les dernières 48 heures

Les accidents de la route à travers les régions du pays continuent d'endeuiller des familles. Les bilans dressés par les différents services de la Protection civile ou de la gendarmerie nationale font état régulièrement de bilans macabres. Ainsi pour la période s'étalant du 19 au 21 février pas moins de 19 personnes ont trouvé la mort et 338 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers les différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan publié par les services de Gendarmerie nationale.

EN PROVENANCE DU MAROC

## L'ARMÉE SAHRAOUIE SAISIT UNE QUANTITÉ IMPORTANTE DE DROGUE

Une unité des forces de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) relevant de la 1<sup>re</sup> Région militaire (secteur opérationnel du Doukj libéré), a saisi des quantités importantes de drogue, dans le cadre de la protection des frontières et des territoires sahraouis libérés et la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a indiqué hier un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le communiqué, rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), "la quantité saisie est estimée à 200 kilogrammes de haschisch traité, provenant du Royaume du Maroc, sachant que les services de renseignement marocains utilisent ce trafic pour financer le crime organisé et les groupes terroristes actifs dans les régions du Sahel et du Sahara, en particulier au nord du Mali.

Ces quantités de drogue sont écoulées à travers des bases de l'Armée marocaine au niveau de la ceinture de la honte, en vue de les introduire en Mauritanie, pays frère, et même sur le territoire malien". Le communiqué a souligné que "malgré l'intensification des combats le long du mur marocain, cela n'a pas empêché les appareils officiels marocains de poursuivre leur politique d'inondation de la région avec les drogues qui constitue un réelle menace pour sa sécurité". Le ministère sahraoui de la Défense a expliqué que "la quantité de drogue saisie a été détruite et brûlée en présence du représentant du parquet général et du coordonnateur de la Région militaire et de son état-major, jeudi dernier".

DRAME À RELIZANE

### Une femme heurtée mortellement par un train

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a indiqué, sur sa page Facebook officielle, qu'une personne de sexe féminin a été heurtée mortellement, lundi 22 février 2021, à 9h5, au niveau de la wilaya de Relizane, par un train assurant la liaison Oran-Alger. Cet accident a engendré une perturbation de la circulation du train jusqu'à la finalisation des formalités d'usage par les services concernés. La SNTF a présenté ses condoléances à la famille de la défunte et rappelle aux citoyens qu'il est strictement interdit de traverser ou de circuler sur la voie ferrée afin d'éviter ce genre de drames.

BILAN CORONA ALGÉRIE

### 177 nouveaux cas et 3 décès en 24 heures

177 nouvelles contaminations au Covid-19, 149 personnes guéries et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le docteur Djamel Fourar. L'Algérie totalise désormais 112.094 contaminations depuis le début de l'épidémie dont 2.964 décès, a également fait savoir le docteur Djamel Fourar. Le nombre de nouvelles contaminations se maintient ainsi au-dessous de la barre des 200 cas quotidiens. Le ministre de la Santé, Abderahmane Benbouzid, a annoncé que le pays recevra d'ici à la fin du mois de février près d'un million de doses de vaccins anti-Covid-19. 200.000 doses du vaccin chinois seront également réceptionnés à la fin du mois en cours. Ce lot s'ajoutera aux 700.000 à 800.000 doses du vaccin contre le Covid-19 que l'Algérie reçoit dans le cadre du groupe Covax. M. Benbouzid a appelé les citoyens à se faire vacciner, affirmant qu'il "s'agit de la seule solution pour un retour à la vie normale". Il estime que le "maintien de la fermeture des frontières est à l'origine de la stabilité dans les cas de nouvelles contaminations avant que celles-ci ne baissent sous la barre des 200 cas". Il a affirmé que cette "décision sera maintenue jusqu'à ce que les chiffres restent bas de manière durable".